Jusqu'à 10 € de remboursement

Pour l'achat d'une caméra WiFi SFR Maison Sécurisée

Offre valable du **03/11/2026** au **30/11/2026** inclus

Connectez-vous sur odr.sfr.fr

OU

Flashez le QR code :

1. **Sélectionnez l'offre de remboursement concernée**
2. **Complétez le formulaire de demande de remboursement**
3. **Validez votre demande**
4. **Envoyez vos pièces justificatives et suivez l'avancée sur odr.sfr.fr**

Êtes-vous éligible ? *(Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous)*

- **Vous êtes abonné SFR Maison Sécurisée.**
- **Vous avez acheté, entre le 03/11/2026 et le 30/11/2026, chez SFR, une caméra WiFi SFR Maison Sécurisée (hors caméra incluse dans le Pack Alerte Vidéo).**

Jusqu'à 10 € euros remboursés. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

- **Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 30 jours suivant votre achat.**
- **Saisissez votre identifiant et mot de passe**
- **Sélectionnez l'offre de remboursement concernée**
- **Pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement :**
  Joignez une copie de la facture d'achat ou du ticket de caisse mentionnant l'achat de la caméra WiFi (la date d'achat et la référence de la caméra doit être entourée).
  Pour un achat :
  - en boutique SFR, vous avez reçu un ticket de caisse.
  - en ligne, votre facture d'achat sera disponible à compter du lendemain de l'expédition de votre commande, pour les clients SFR (https://espace-client.sfr.fr/suivre-ma-commande/authentification).
- **Validez le formulaire sans oublier de saisir votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier**

- **Découpez le code-barres original qui figure sur l'emballage de la caméra WiFi (les photocopies ne seront pas acceptées).**
  Code-barres éligibles :
  - Caméra WiFi SFR Maison Sécurisée : 5600908820639
- **Envoyez le tout accompagné de votre bulletin de participation sous 6 jours à l'adresse suivante :**
  Offre de remboursement SFR
  BP 134
  93101 MONTREUIL CEDEX

Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 1 semaine à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr

Dans la limite d'un seul remboursement par ligne SFR, parmi les accessoires éligibles à l'offre. Vous bénéficierez de ce remboursement sous forme d'avoir sur une ou plusieurs factures (en fonction du montant mensuel de votre facture) jusqu'à épuisement du montant de l'avoir. Dans l'hypothèse où vous bénéficiez déjà d'un avoir sur facture, vous ne bénéficierez du remboursement par avoir de la présente offre qu'une fois le montant du précédent avoir déduit. Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après un délai de 4 mois suivant la fin de l'offre de remboursement. Dans la limite des stocks disponibles.
SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris
SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne
ODR_ACC_Camera_MS_031120260001